

L'ARNAQUE DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL FRANÇAIS

L'éolien industriel, grâce à l'arrêté Cochet (juin 2001), a un taux de rentabilité après impôts d'environ 30% garanti par l'Etat sur 15 ans. Ceci est l'unique raison de la ruée forcenée sans frein ni mesure des promoteurs, bureaux d'étude, constructeurs, ... véritablement prêts à tout pour toucher leur part du jackpot éolien. Même les capitaux des paradis fiscaux viennent s'investir (ce qui est légal) et c'est un signe qui ne trompe pas.

L'éolien industriel coûte aux français en moyenne 2 milliards d'euros par an sur 10 ans (surcoût par rapport au nucléaire, extension du réseau électrique, centrales thermiques de régulation, subventions, part de taxe professionnelle payé par le contribuable, ...). Voyez la rubrique CSPE sur votre facture d'électricité.

L'éolien industriel pour être utilisable a besoin d'être régulé par des centrales thermiques, principalement à gaz et pas trop éloignées géographiquement. Cette régulation ne peut pas être faite par des réacteurs nucléaires qui produisent en tout ou rien ni par l'hydraulique qui ne suffit même pas à assurer la régulation des variations de la demande. La production de l'éolien industriel revient à marcher au maximum pendant seulement 1/4 du temps en moyenne. Alors le CO2 économisé par l'éolien est produit 3 fois par le thermique qui sert à le réguler. C'est une véritable imposture écologique. En 2003 la France avait moins de 200 MW de thermique à gaz (pas forcément près des centrales éoliennes) et fin 2003 il y avait 230 MW éoliens ; l'éolien industriel commence déjà à « torturer » le réseau et à produire des gaz à effet de serre. Il faudra construire un énorme parc thermique pour seulement réguler les 10000 à 14000 MW éoliens que veut le lobby éolien. Le summum est atteint quand on présente l'éolien industriel comme une solution pour réduire les gaz à effet de serre (GES). Les GES sont produits majoritairement par le transport, l'industrie et le chauffage pour lesquels l'éolien industriel est sans action aucune.

L'éolien industriel, toujours trop près des habitations, fait subir aux riverains des nuisances sonores insupportables, la baisse de valeur des habitations, le massacre de l'avifaune, la fuite des réserves cynégétiques, le saccage du patrimoine paysager et historique, ... La morgue des promoteurs, leur mépris des riverains et les méthodes de voyous n'ont d'égaux que les mensonges de la propagande outrancière de l'ADEME et des officines du même acabit qui aident les promoteurs à circonvier les maires.

L'éolien industriel constitue un sabotage délibéré de l'industrie française du tourisme alors que la France est la première destination touristique au monde (projets à Thoiry, Azincourt, Pont d'Avignon, Fontfroide, Abbaye de Villelongue, St Félix Lauragais, Avignonet ...). Un des seuls développements durables des zones rurales est le tourisme vert que l'on condamne avec l'éolien industriel. Les pertes correspondantes en revenus et emplois sont très au delà des miettes de taxe professionnelle pour la commune. Dans les zones viticoles, l'éolien industriel dégrade gravement l'image des vignobles et du vin.

L'éolien industriel crée un emploi par MW en moyenne, mais chez le constructeur danois, allemand ou espagnol. En France, l'éolien industriel ne crée aucun emploi permanent (le monteur d'éolienne ou l'employé de bureau d'étude ne sont pas des emplois permanents). Fin 2003, près de 100 MW éoliens tournaient dans l'Aude et aucun emploi permanent n'a été créé.

Si les promoteurs font cela uniquement pour l'argent, les « Khmers verts » (ADEME, écolos divers, ATTAC, les Amis du Monde Diplomatique, les altermondialistes, ...) croient que l'éolien va pouvoir remplacer une part très importante du nucléaire. Les gouvernements français, passés, présents, futurs, de droite comme de gauche continuent et continueront à développer le nucléaire parce qu'on ne sait pas par quoi le remplacer (que l'on soit pour ou que l'on soit contre). En luttant aux cotés du trust nucléaire AREVA, de TOTAL, de SHELL, de BRITISH PETROLEUM, d'EDF, d'EOLE-RES, etc., les Khmers verts sont dans une position totalement schizophrène.

Les 10000 à 14000 MW que veut installer le lobby pro-éolien industriel pour 2010 ne satisferont même pas l'augmentation de la demande d'électricité. On peut obtenir facilement la quantité correspondante d'énergie simplement en réduisant nos exportations c-à-d. sans accroissement d'émissions de gaz à effet de serre, sans nuisances et sans racket de la collectivité.

On nous rebat les oreilles avec le retard de la France sur l'Allemagne. Or l'éolien allemand est un désastre écologique total (voir DER SPIEGEL n°14 du 29 mars 2004 – traduction sur le site de VDC) ; et cela, même en important force électricité nucléaire française et en prolongeant la vie de leurs centrales nucléaires. Même dans les pays avec peu ou pas de nucléaire l'éolien n'est pas une solution aux émissions de GES. Les 3 pays qui ont le plus d'éoliennes par habitant sont dans l'ordre, le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne. Les 3 pays qui produisent le plus de gaz à effet de serre par habitant sont les mêmes et dans le même ordre.

Tout ceci n'empêche pas qu'il faille utiliser au maximum les énergies renouvelables. Celles qui sont intermittentes (éolien, solaire thermique, photovoltaïque, ...) en autoconsommation et les autres (bio masse et surtout géothermie) à l'échelon industriel. Un autre gisement important d'énergie réside dans les économies d'énergie.

Mieux que les avions renifleurs et le Crédit Lyonnais, extorquer au profit des multinationales de l'énergie, l'argent des habitants du pays contre des nuisances et des gaz à effet de serre – tout en sabotant le tourisme – , est la formidable arnaque qu'a réussi Cochet, de Jospin jusqu'à Raffarin.

Plus de 160 associations sont membres de la fédération nationale « **Vent de Colère !** » et avec nous luttent les associations de défense du patrimoine : la SPPEF, les VMF, la DH, la LUR, la SAF, la FNASSEM, les MPF et Remparts. Avec une grande partie des chasseurs, cela représente au moins 100000 voix dont les choix risquent d'être fonction de l'éolien industriels.

PB septembre 2004